

LES ECHOS DE SAINT-MAURICE

Edition numérique

François-Marie BUSSARD

Le 125^e anniversaire du Collège (2 juillet 1932)

Dans *Echos de Saint-Maurice*, 1932, tome 31, p. 323-334

© Abbaye de Saint-Maurice 2011

LE 125^{me}
ANNIVERSAIRE DU COLLEGE
(2 juillet 1932)

SOUVENIRS

Voilà un compte-rendu bien tardif. Si tous les chroniqueurs mettaient autant de zèle que moi à raconter les événements de la vie quotidienne, vous risqueriez d'apprendre en janvier prochain que la conférence du désarmement s'est réunie à Genève dès le début de février 1932. Au fait rien ne presse et les six mois qui se sont écoulés depuis le 2 juillet ont été si bien remplis par les vacances et... la rentrée que le temps matériel aurait manqué à plusieurs lecteurs des *Echos*, pour pâlir de fatigue sur un texte épuisant.

Mais il y a l'histoire, cette science du passé insatiable de documents, qui proteste contre l'oubli des dates et fait grise mine quand on ne note pas tous les détails susceptibles de l'intéresser. A son égard — pourquoi pas ? — pratiquons la charité.

Je n'ai pas à justifier la célébration du 125^e anniversaire du Collège de St-Maurice. Cinq quarts de siècle d'une existence féconde méritaient bien de retenir l'attention.

La fête du 2 juillet 1932 s'est déroulée dans une atmosphère de parfaite cordialité. Ce fut la rencontre des anciens étudiants d'Agaune que leur situation publique a plus particulièrement mis en évidence et des cadets qui étudient encore et se préparent un avenir. Les uns et les autres en communion d'idées et de sentiments avec la famille professorale de l'Abbaye.

OFFICE PONTIFICAL

A Dieu tout d'abord l'action de grâces. Sa Providence divine s'est montrée si pleine de miséricorde et de tendresse pour notre Maison ! Il convenait de l'en remercier par des

prières publiques et des cérémonies liturgiques aussi belles que possible. Avec la bienveillance que chacun lui connaît, Monseigneur Bourgeois, Révérendissime Prévôt du Grand Saint-Bernard, accepta de célébrer, le matin, un office pontifical, auquel assistèrent les invités, les étudiants et un nombreux public. A la tribune de l'orgue, M. le Chanoine Broquet dirigea l'exécution d'une splendide messe de Perosi chantée par le chœur mixte.

Après l'Évangile, Monseigneur bénit le nouveau drapeau du Collège qui, sur fond écarlate, porte le fier chevalier Maurice et la croix tréflée. Escorté de l'ancien drapeau du Collège, du drapeau de l'*Agaunia* et du fanion des éclaireurs, le brillant symbole de la jeunesse estudiantine reçoit maintenant l'accolade de ses frères aînés : c'est simple et traditionnel, et c'est beau.

Pour prononcer le sermon de circonstance M. le Chanoine Rageth, Recteur, avait appelé un représentant de l'Ordre des Capucins, le R. P. Gélase. Celui-ci, avec distinction et enthousiasme, montra sur quelle base il fallait construire toute éducation réelle, stigmatisant impitoyablement les erreurs naturalistes et évolutionnistes dans ce domaine, faisant ressortir avec vigueur quelle tâche immense les éducateurs entreprennent lorsqu'ils ont pour fin de leur activité de former des hommes complets, des caractères bien trempés, des chrétiens. L'orateur dit alors les mérites de l'Abbaye de St-Maurice en pareille matière et apporta au Collège jubilaire les vœux de son Ordre et de tous les anciens élèves.

DÉJEUNER

Pendant les quelques minutes qui précèdent le déjeuner, les vieux amis d'autrefois se retrouvent, évoquent des souvenirs chers. Ils parlent des anciens professeurs qui sont morts, et ils fraternisent avec les nouveaux.

Enfin les voilà tous à leur place, dans le réfectoire du Couvent que M. l'économe, Chanoine Chevalley, avait orné avec goût. M. le Chanoine Michelet, Très Révérend Prieur, est entouré de Messieurs les Conseillers d'État Troillet et Pitteloud, tandis que Mgr Delaloye, Vicaire Général du Diocèse de Sion, et M. le Conseiller d'État Escher encadrent Sa Révérence Mgr Bourgeois. Plus loin on remarque M. le

Conseiller aux Etats Barman, M. Germain Carnat, Conseiller national du Jura, M. Pellissier, ancien Conseiller national, M. Défayes, Juge cantonal, M. Rey, ancien Conseiller d'Etat et Directeur de la Banque cantonale, les préfets de St-Maurice et de Sierre, MM. de Cocatrix et Tabin, les sous-préfets de Martigny et de St-Maurice, MM. Coquoz et Gollut, M. Haegler, député, etc. Il y a encore M. le Chanoine de Courten, de la Cathédrale de Sion, M. le Doyen Bourban, de Leytron, MM. les Abbés Tamini et Rey, Curés de Bex et de Champéry, etc. Nous ne pouvons citer tous les noms ; n'oublions cependant pas le R. P. Gardien des Capucins de St-Maurice, le R. P. Gélase, prédicateur, le R. P. Supérieur des Pères Blancs de St-Maurice et un moine de l'Ordre de S. Benoît.

Une joyeuse animation règne pendant tout le repas. Au dessert, M. le Prieur Michelet porte un toast charmant aux invités et exprime le sens du 125^e anniversaire.

Monseigneur,
Chers Anciens,

Il y a longtemps que la fête de ce jour était dans l'air et, en 1930 déjà, le rapport du Collège, en supputant le nombre de ses années d'existence, la faisait entrevoir et espérer. Mais les choses dont on parle longtemps sont parfois lentes à venir, parfois même n'arrivent jamais, parfois aussi — et heureusement — se décident tout d'un coup quand on n'y pensait plus, causant une surprise dans une attente déjà résignée à rester vaine. Il en est ainsi de cet anniversaire dont la solennisation, arrêtée tardivement, n'a pu revêtir une ampleur plus vaste.

Souvent des Anciens nous ont exprimé leur regret que nous n'ayons pas une Fête des Anciens, que nous ne leur procurions pas cette rencontre, cette grande invitation. Plusieurs fois, des volées d'Anciens se sont sagement retrouvées réunies pour un X^e ou XX^e anniversaire de Maturité. Ainsi fit, notamment, la belle volée dont vous étiez, M. le Chef du Département de l'Instruction publique. Mais si la charité dilate les cœurs, selon l'expression de S. Augustin, il n'en reste pas moins vrai que n'étant pas de purs esprits, nous devons bien trouver une petite place pour nos corps, et si petite que soit cette place nos corps ne peuvent être comprimés comme de petits poissons dans une boîte de fer blanc ! Or, nos locaux, — je ne dirai point notre boîte, — sont étroits et les vases d'argile qui sont la moitié de nous-mêmes s'y entrecroqueraient facilement comme des urnes trop serrées. Il nous a donc fallu renoncer à la grande invitation, mais nous gardons l'espoir qu'un jour ou l'autre, des Anciens à l'esprit ingénieux et au cœur fidèle, trouveront le moyen

de convoquer tous ceux qui n'ont point renié leur petite *Alma Mater Agaunensis* !

La fête de ce jour se passe donc dans l'intimité du petit nombre et dans le commerce d'amis éprouvés de notre Maison.

Cinq quarts de siècles, c'est une longue vie déjà et cependant l'historien du *Valais intellectuel* pourrait me prendre à partie si je ne m'expliquais point sur ce chiffre. C'est en 1806-1807 que fut rétabli le Collège de St-Maurice par les soins de l'Abbaye d'entente avec les autorités civiles. Le Collège ouvrit ses portes à la Toussaint 1806 ; en août 1807, paraissait le premier *Palmarès* où le premier nom d'élève qu'on lise est celui du futur baron François-Xavier de Cocatrix, le grand-père, si je ne me trompe, du Président actuel du Conseil d'Etat, de M. le Préfet du district de St-Maurice et de deux de mes confrères. 1932 marque donc le 125^e anniversaire de l'organisation actuelle du Collège, à la fois abbatial et officiel.

C'est avec le cœur bien plus qu'avec des paroles que je voudrais adresser mon reconnaissant salut de bienvenue aux hôtes qui nous témoignent si aimablement leur sympathie à l'occasion de ce 125^e anniversaire. Le cœur connaît un mot surtout, celui qui monte spontanément en un jour de jubilé : c'est celui de merci.

Ce merci, vous permettrez que je l'adresse tout d'abord à nos hôtes invisibles, mais présents à toute la fête d'aujourd'hui.. Et d'abord *Laus Deo*. Nous le savons bien : *Nisi Dominus aedificaverit...* Pour ce motif de grâces à rendre à Dieu, nous avons voulu donner à cet anniversaire un caractère religieux. C'est pourquoi notre fête jubilaire a débuté par la messe d'action de grâces : merci au céleste dispensateur de tout don pour 125 ans de grâces quotidiennes, de feu sacré et de saint enthousiasme communiqué aux générations qui se sont succédé ici.

Mais un jubilé n'est pas qu'une fête d'actions de grâces, c'est aussi la fête du souvenir. Avec une fraternelle gratitude, je salue donc aussi ces hôtes invisibles dont l'âme plane certainement sur notre assemblée puisqu'ils vivent en Dieu et voient tout par Dieu : ces hôtes, présents d'esprit, ce sont les Abbés du monastère et les Préfets qui ont jeté les fondements du Collège et du pensionnat. Comme ils doivent tressaillir d'allégresse à voir que leur œuvre a pu non seulement doubler le cap des tempêtes, mais voguer en pleine prospérité, progresser et grandir ! Ces hôtes, ce sont encore les préfets, les directeurs, les professeurs continuateurs de leur tâche. A tous ces morts toujours vivants par leur œuvre, notre merci en cette fête jubilaire. C'est à eux, c'est à leur dévouement que nous devons de pouvoir célébrer dignement ce 125^e anniversaire. De même que le sang des chrétiens a fait l'Eglise, nous pouvons dire que le cœur de nos devanciers a fait le Collège de 1932. Le passé a fait le présent.

Si l'on remonte au-delà du cap de la révolution, avec MM. Bertrand et Bourban, nous retrouverons encore, bien des siècles en arrière, quoique avec intermittence, des preuves qu'à St-Maurice on ne négligeait ni le théâtre ni l'enseignement, et l'on remonterait ainsi jusqu'au célèbre petit chanteur du VI^e siècle dont Grégoire de Tours, son contemporain, nous a laissé la touchante histoire.

Mais, dans ce réfectoire choisi à dessein et qui rappelle pour beaucoup tant de souvenirs du passé, nous devons être, en ce moment, avant tout occupés à partager ces agapes plutôt qu'à faire des explorations savantes dans un passé presque aussi lointain que la stratosphère.

Je ne ferai donc point de longue énumération, point de mention individuelle, mais j'envelopperai par la pensée, dans ma sympathie et ma reconnaissance, à la fois tous les présents et tous les absents, tous les élèves et tous les maîtres, tous les ouvriers qui portent encore le poids du jour et tous ceux qui se sont déjà endormis dans le Seigneur, tous ceux au dévouement de qui nous devons de pouvoir célébrer ce 125^e anniversaire.

SONS ET PAROLES

Les traditions, qu'elles sont attachantes ! Ils ont joué de toute leur âme, nos hôtes du 2 juillet, en assistant, après le repas, au concert de l'orchestre et de la fanfare donné dans le vaste corridor où jadis ils avaient eux-mêmes fait résonner leurs cuivres et leurs violons. Au programme il y avait des œuvres de Ravel et de Moussorgski exécutées sous la direction de M. le professeur Charles Matt, et du Wagner pour la fanfare magnifiquement entraînée et stylée par M. le Chanoine Louis Quartenoud. Des applaudissements interminables saluèrent chaque production.

Un étudiant de la classe de physique, M. Edouard Bagnoud, présenta les vœux de ses camarades à l'occasion du jubilé, puis salua M. le Conseiller d'Etat Escher, chef du Département de l'Instruction publique, qui répondit par un discours vibrant et solide dont nous nous plaignons à conserver le texte :

Monseigneur,
Messieurs les Professeurs,
Chers élèves,

Je n'ai pu résister au désir de participer aujourd'hui à la fête-anniversaire du Collège de notre vénérable Abbaye.

Mais, ici présent, j'hésite : dois-je donner libre cours aux sentiments qui m'animent comme ancien élève ou dois-je parler en ma qualité de Chef du Département de l'Instruction Publique ?

Il n'est pas d'honneur sans charge, permettez-moi donc d'apporter à l'Abbaye et à son Ecole le salut et les *vœux du Gouvernement.*

Depuis le VI^e siècle, depuis la création de la première école latine, la devise de cette maison a été : *Litteris et Scientiis*. Des mots seraient vains et ne pourraient exprimer ce qui a été fait dans ce domaine à partir de cette époque. Innombrables sont les Maîtres qui y ont passé, en commençant par S. Séverin, Achive, la merveille de son siècle, Probus, le grand inspirateur de la musique, Amé, le plus brillant orateur de son époque.

Innombrables aussi sont les élèves qui ont été instruits et qui grâce aux connaissances acquises ici sont devenus des hommes d'Etat accomplis, des hommes qui ont fait honneur à l'Eglise et à la Patrie.

Je ne puis m'empêcher de rappeler avec quel désintéressement l'Abbaye avec son Ecole, depuis la Convention de 1807, s'est toujours mise à la disposition du Canton du Valais.

Je remplis donc un devoir élémentaire de reconnaissance en présentant au Collège de Saint-Maurice, avec les souhaits sincères pour son 125^e anniversaire, les chaleureux remerciements de l'Etat du Valais pour tout ce qu'il a fait dans le domaine de l'Instruction et de l'Education pour notre Canton et pour le dehors.

Je veux espérer que les bonnes relations entretenues jusqu'ici entre l'Abbaye, son Ecole et l'Etat du Valais, se maintiendront aussi à l'avenir.

Nous reconnaissons les sacrifices qui ont été faits pour nous et je vous promets solennellement que nous nous en souviendrons toujours.

Permettez-moi maintenant de vous adresser quelques mots aussi pour la *clôture des classes*, car je n'aurai probablement plus l'occasion de le faire après l'examen final.

Le moment, si ardemment désiré, de la fin des classes et, avec lui, des belles vacances, est enfin arrivé.

Celui qui, comme vous, a été une fois un joyeux étudiant, se souvient avec une douce mélancolie de ces beaux jours. Cependant, il ne m'est pas permis de me reporter à cette époque heureuse et de parler de souvenirs de jeunesse.

Comme Chef du Département de l'Instruction Publique, il ne me reste aujourd'hui qu'à remplir des devoirs impérieux.

Chaque année scolaire renferme dans son sein un nombre considérable de travaux et de peines, de joies et de douleurs.

Pensons en toute première ligne à ceux qui ont eu à fournir le travail principal, à M. le Recteur et MM. les Professeurs. Nous leur exprimons ici nos sincères remerciements.

Toutefois, connaissant leur dévouement et leur désintéressement, nous savons que nos remerciements signifieront peu de chose pour eux. Ce qui les réjouira surtout, c'est de voir que ces peines et ces travaux ne sont pas restés sans résultats, qu'ils ont porté de nombreux fruits.

J'espère donc que les élèves d'aujourd'hui se distingueront plus tard, par leur travail et leur savoir, et fourniront ainsi, en fait, à MM. les Professeurs la preuve de leur reconnaissance.

Mes félicitations vont ensuite à MM. les *bacheliers* qui passeront, je suis convaincu, avec succès leurs examens. Vous avez atteint le but de la première étape, vous serez trouvés aptes à commencer des études professionnelles. Cela n'a certainement pas été tout seul, mais consolez-vous maintenant et pensez que *seul* ce qui coûte, vaut quelque chose et procure du contentement.

Vous quitterez sous peu vos maîtres, notre Collège et aussi cette petite ville qui vous était devenue chère.

Permettez-moi de vous suggérer quelques idées pour votre route.

a) Conservez un souvenir *reconnaisant* de notre collège et de vos maîtres. Vous reconnaîtrez plus tard que les années de gymnase comptent parmi *les plus belles de la vie*.

b) Ne croyez pas non plus que le temps des efforts et des fatigues soit passé, que la nouvelle période qui s'ouvre devant vous, soit une période de liberté, voire même un temps de repos.

Le genre romantique de la vie d'étudiant, comme vous avez appris à le connaître dans la littérature, n'existe plus. Les temps difficiles que nous traversons l'ont détruit. Actuellement, il incombe à l'étudiant de consacrer *dès le début* toute son énergie aux études professionnelles.

Aujourd'hui, l'étudiant à l'université doit travailler d'une façon aussi intense que le théologien au séminaire, que le technicien au technicum, que l'ouvrier à l'atelier, que l'employé à son bureau.

c) Enfin, je voudrais prier MM. les bacheliers de ne pas seulement rester *fidèles* à notre collège et aux professeurs, mais de rester tout particulièrement attachés aux principes qu'ils ont reconnus vrais, de rester fidèles aussi aux idées qu'ils se sont faites de la vie durant les années de gymnase, de rester fidèles à notre foi et à notre pays.

Et vous, chers *étudiants*, qui n'avez pas encore terminé vos études, permettez-moi de vous dire un petit mot :

La plus grande partie d'entre vous s'est appliquée à fournir un travail *laborieux*, ceux-là jouiront pleinement de leurs vacances et pourront les apprécier. Ils nous reviendront en automne, frais et dispos pour reprendre un nouveau labeur.

Par contre, ceux dont le travail a laissé à désirer, feront un petit examen de conscience. Comment oseront-ils se présenter devant leurs parents, qui s'imposent de si grands sacrifices pour les faire instruire ? *Aujourd'hui encore*, ils devront prendre la ferme résolution de *mieux* travailler à l'avenir et ils tâcheront pendant les vacances de rattraper le temps gaspillé durant l'année scolaire.

Avant de terminer, une petite recommandation à tous :

Ne soyez pas mélancoliques pendant les vacances, soyez au contraire de gais étudiants. Ne restez pas à la maison, mais

partez, pour autant que les travaux vous le permettront, allez par monts et par vaux, apprenez à connaître notre beau pays et ses habitants.

Mais partout, à la maison comme au dehors, ayez une conduite irréprochable, digne d'un étudiant de St-Maurice, une conduite qui fasse honneur à Vos parents, à vos maîtres et à vous-mêmes.

Vous êtes des privilégiés parmi des milliers de jeunes gens de notre canton. Mais souvenez-vous que ces milliers de jeunes gens ont l'œil sur vous, qu'ils sont prêts à suivre votre exemple, mais que tout aussi facilement ils vous suivront dans la voie du mal.

Votre responsabilité est donc grande. Rappelez-vous qu'un jour il vous sera demandé de rendre compte des talents dont le Créateur vous a doués.

Noblesse oblige, mais plus encore les dons de l'esprit, que vous avez reçus de la Providence.

J'aimerais aussi adresser un salut à tous les *anciens élèves* qui ont répondu à l'appel et qui sont ici aujourd'hui pour prouver leur reconnaissance et leur attachement à l'Abbaye.

Vous donnez à la jeunesse un bel exemple, soyez-en sincèrement remerciés.

Avec regret nous devons nous séparer ce soir, emportant avec nous le souvenir des belles heures vécues sous ce toit hospitalier.

Même si nous ne devons plus nous revoir, nous voulons, lors de la séparation, nous faire la promesse mutuelle de rester toujours unis dans un sentiment de profonde reconnaissance envers notre cher Collège de St-Maurice.

En terminant, je souhaite à MM. les professeurs et élèves de bonnes et vivifiantes vacances et je dis à tous un joyeux : *Au revoir.*

La fin du discours de M. Escher fut couverte d'applaudissements.

CONCERT SPIRITUEL

15 heures. L'église abbatiale est trop petite pour contenir la foule qui s'y presse. Aux premiers rangs ont pris place les invités ; Mgr Bourgeois et M. le Prieur Michelet occupent des fauteuils au centre de la nef. Le microphone est prêt à transmettre dans toutes les directions de la Suisse et de l'étranger, par l'intermédiaire de la station radiophonique de Sottens, le concert du Chœur mixte qui

est massé dans le chœur de la basilique. M. le Chanoine Broquet dirige. Un vivat éclatant au Christ-Roi s'échappe de toutes les bouches : les auditeurs sont saisis. Et le programme se développe : sur tous les visages c'est l'expression réjouie d'un plaisir intérieur intense, d'un vrai recueillement artistique. Qu'on ne s'étonne pas et qu'on jette un coup d'oeil sur le tableau des œuvres interprétées :

PREMIERE PARTIE

1. *Messe brève*, pour chœur mixte Andréa GABRIELI
 - a) *Kyrie eleison*
 - b) *Gloria in excelsis Deo*
2. *Domine non sum dignus*, pour chœur d'hommes VITTORIA
3. Suite de la *Messe brève*, pour chœur mixte Andréa GABRIELI
 - a) *Sanctus*
 - b) *Benedictus*
 - c) *Agnus Dei*
4. *In nomine Jesu*, pour chœur d'hommes Jacobus GALLUS
5. *Dextera Domini*, pour chœur mixte PALESTRINA

DEUXIEME PARTIE

1. *Jubilate Deo*, pour chœur mixte Roland de LASSUS
2. *Cantate Domino*, p. chœur d'hommes Léo HASSLER
3. *Nos qui sumus in hoc mundo*, pour chœur mixte Roland de LASSUS
4. *O sacrum convivium*, pour chœur mixte Giovanni CROCE
5.
 - a) *Tenebrae factae sunt*, pour chœur d'hommes Bernard KLEIN
 - b) *Praeparate corda vestra*, pour chœur d'hommes Jacobus GALLUS
6. *Chœur*, tiré de *Judas Macchabée*, pour chœur mixte HAENDEL

La transmission a été impeccable et de nombreux Anciens et amis de St-Maurice se sont plu à dire et à écrire le plaisir qu'ils avaient eu d'entendre les jeunes étudiants de notre Collège chanter si bellement les œuvres de si grands maîtres.

Un musicien compétent a bien voulu me faire part de son jugement sur la valeur de l'audition :

Le programme, écrit-il, était de réelle valeur. Il est difficile d'entendre du plus beau. Dans le genre musique d'église il est

même sûr que rien ne peut dépasser une telle audition car quoi de plus grand que les maîtres de la Renaissance ?

Quant à l'exécution, elle ne mérite, presque sans restriction, que des éloges et des éloges sincères. Il faudrait tout simplement ne rien connaître aux difficultés qu'il y a à diriger un chœur d'étudiants pour s'amuser à noter quelques petits moments de faiblesse où la justesse des voix laisse un peu à désirer dans l'un ou l'autre registre. Ceci dit en passant, pour ceux qui seraient tentés de croire que la perfection est de ce monde.

Les basses méritent une mention spéciale et à certains moments les enfants nous obligent à penser aux vrais chœurs des Anges. La merveilleuse réussite de ce concert est la récompense du chef qui dirige le Chœur mixte du Collège. Si de tels résultats sont obtenus, c'est à M. le Chanoine Broquet, dont on a beaucoup apprécié l'interprétation si riche et si variée, que nous le devons. Il faut avoir son talent et ses connaissances pour arriver à procurer de telles jouissances à ceux qui aiment vraiment la musique sérieuse.

Nos plus vives félicitations à M. Broquet. Puisse-t-il trouver ici une marque de l'admiration que nous avons pour ses talents et son dévouement. Faire du bien et un tel bien ce n'est pas rien et il vaut la peine de le dire.

J'ajoute à ce témoignage celui d'un journal catholique de la Gruyère, le *Fribourgeois* de Bulle, qui écrivait dans son numéro du 4 juillet, les délicates et sympathiques lignes suivantes :

Tous ceux qui ont entendu, samedi après-midi, la transmission radiophonique parfaite du Concert spirituel du Collège de St-Maurice, — à l'occasion du 125^e anniversaire de la fondation du Collège, — sont restés saisis et émerveillés de la beauté et de l'élévation des interprétations de M. le Chanoine Broquet, dirigeant le chœur mixte, qui chanta avec une souplesse extraordinaire et un sens admirable de la beauté. Quelle simplicité, quel charme, quelle profondeur ! Aucun heurt, aucune dureté, aucune perception métronomique, mais de la musique, de l'art dans ce qu'il a de plus rayonnant. Ce chant religieux avait des ailes et les voix, à la fois libres et jaillissantes, chantaient de partout avec une allégresse pleine de foi et de sensibilité. Voilà un bel exemple.

DÉLASSEMENT

Vilaine pluie. Elle contrarie tous les projets : le cortège, la réunion familiale à la Grottes des Fées.

Qu'à cela ne tienne : dans le grand réfectoire des élèves tout le monde trouva bientôt place, invités, professeurs et étudiants. On donne libre cours à la gaieté. La fanfare

est sans cesse à la tâche : des *Saltimbanques* aux marches les plus vibrantes elle donne le ton et maintient l'atmosphère au plus haut degré de l'enthousiasme. En M. Joseph Ackermann, avocat et député au Grand Conseil fribourgeois, nous avons un major de table qui sait ce qu'il veut : on se rend compte qu'il a passé de nombreuses années dans la Maison. Il impose les discours et fait marcher tout le monde. On entend M. le Conseiller national Germain Carnat, M. le Conseiller d'Etat Pitteloud, M. le Sous-Préfet Coquoz, M. le Recteur Rageth. De nombreux télégrammes et lettres de vœux sont arrivés. Les étudiants applaudissent frénétiquement leur lecture.

TÉMOIGNAGES D'AMITIÉ

Citons tout d'abord l'attention délicate de M. le Conseiller fédéral Musy qui, empêché d'assister à la fête, a bien voulu se souvenir de St-Maurice en ce jour anniversaire. Il télégraphie :

Il me sera malheureusement impossible d'assister à la manifestation organisée pour célébrer le 125^e anniversaire du Collège de Saint-Maurice. Vous prie d'excuser mon absence en cette journée jubilaire. J'aurai une pensée de reconnaissance pour les éminents professeurs qui se sont dévoués pendant 125 ans à l'éducation et à l'instruction de notre jeunesse et surtout pour tous ceux qui ont contribué au développement de cette excellente institution. Je forme des vœux ardents pour la continuation de l'action éducative bienfaisante exercée par St-Maurice. Félicitations à tous les professeurs actuels. Pense surtout à ceux qui autrefois furent les miens.

MUSY, conseiller fédéral

M. le Juge fédéral Arthur Couchepin, si ses occupations ne l'avaient retenu à Lausanne, aurait aimé également participer à la fête. Il nous dit son attachement dans une lettre où il écrit entre autres :

J'aurais été heureux de prendre part à cette fête de famille des anciens élèves de votre Collège où j'ai vécu six bonnes années et auquel je dois beaucoup.

Du pays de Fribourg, Mgr Currat, Protonotaire apostolique, envoyait ces lignes touchantes :

Monseigneur Léonard Currat est heureux de féliciter Monsieur le Prieur et Messieurs les chanoines de Saint-Maurice de la prochaine célébration du 125^e anniversaire de la fondation

de leur Collège. Il regrette vivement que son grand âge l'empêche d'assister à cette fête du souvenir et de la reconnaissance. Il joint ses actions de grâces aux leurs pour remercier Dieu du bien accompli par le Collège de Saint-Maurice depuis sa fondation jusqu'à ce jour ; il le fait avec d'autant plus de cœur qu'il est le plus ancien élève fribourgeois encore vivant, de tous ceux qui eurent l'immense avantage de faire à l'Abbaye, sous la direction de Maîtres aimés et vénérés, leurs études classiques. Par la pensée il sera à Saint-Maurice le 2 juillet ; entré lui-même au Collège de l'Abbaye, en automne 1869, il a appris successivement la mort du plus grand nombre de ses anciens condisciples. Presque à la veille d'aller les rejoindre dans un monde meilleur, il prie Dieu, par l'entremise des martyrs thébains, de conserver, de bénir, de développer de plus en plus le cher Collège, où il a passé des années si heureuses et si fécondes pour son avenir.

Besencens, Canton de Fribourg,
le 28 juin 1932.

Il serait trop long de relever tous les témoignages d'amitié, provenant des milieux les plus divers, à l'occasion du jubilé. Citons encore cependant les aimables lettres ou télégrammes de M. le Conseiller d'Etat Paul de Cocatrix, Président du Gouvernement valaisan, de MM. Germanier et Crittin, Conseillers nationaux, de M. Xavier Jobin, ancien député au Parlement fédéral, de M. Joseph Burgener, ancien Conseiller d'Etat, de M. Albert Delaloye, Vice-Président du Grand Conseil, de MM. Jules Couchepin et Marc Morand, Présidents de Martigny-Bourg et Martigny-Ville, de M. le Colonel A. Bauer, à Berne, etc. D'autres marques d'affection provenaient encore de prélats et de prêtres éminents, tels Mgr Eugène Folletête, Vicaire général du Jura, Mgr Charles Humair, professeur au Grand Séminaire de Soleure, Mgr Etienne Ruche, Vicaire général honoraire de Genève, M. le Chanoine Gueniat, Curé-Doyen de Delémont, MM. les abbés Dr Evêquoz, Recteur du Collège de Sion, et Dr Meyer, archiviste cantonal, du R. P. Alfred Benz, Recteur du Collège de Stans, etc.

A la tombée de la nuit, les hôtes de St-Maurice quittèrent l'ancienne Maison à laquelle ils ont gardé un si fidèle souvenir. Pour les étudiants les vacances étaient proches. Nul regret, nulle peine : tout se terminait dans la joie.

F.-M. BUSSABD